



Prénom et nom de l'enfant #1 : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enfant #2 : \_\_\_\_\_  
(au besoin)

Parent(s) ou tuteur : \_\_\_\_\_

# de téléphone (où l'on peut vous joindre lors des périodes de transport) : \_\_\_\_\_

J'autorise mon enfant à quitter seul l'autobus à son arrêt :

Oui  Non

Signature : \_\_\_\_\_

**Pour compléter ce formulaire...**

- Choisissez le circuit 1, 2 ou 3;
- Choisissez et cochez votre arrêt à la semaine désirée.

P

L

A

C

E

Circuit #1 Lieux de départ et d'arrivée	Beauport Promenades Beauport (porte #5)	Beauport McDonald 724, Cambroune	Beauport Maxi 699, Clémenceau	Charlesbourg IGA 1233, Louis XIV	Charlesbourg École les sentiers 1090, Château- Bigot	Charlesbourg Dépanneur Nourri-soir 144, ave Notre- Dame
Semaines de transport	Départ : 7h45 Retour : 17h25	Départ : 7h55 Retour : 17h15	Départ : 8h10 Retour : 17h00	Départ : 8h25 Retour : 16h45	Départ : 8h30 Retour : 16h40	Départ : 8h45 Retour : 16h25
1	Sem. 25 juin					
2	Sem. 2 juil.					
3	Sem. 9 juil.					
4	Sem. 16 juil.					
5	Sem. 23 juil.					
6	Sem. 30 juil.					
7	Sem. 6 août					
8	Sem. 13 août					

S

L

I

M

Circuit #2 Lieux de départ et d'arrivée	Québec École de cirque 750 2 <sup>ème</sup> avenue	Charlesbourg McDonald 4100 1 <sup>ère</sup> avenue, coin 41 <sup>ème</sup> rue	Charlesbourg Loblaw's 4345, Henri- Bourassa	Charlesbourg McDonald 8900, Henri- Bourassa	St-Émile McDonald 1154, de la Faune
Semaines de transport	Départ : 7h45 Retour : 17h25	Départ : 8h00 Retour : 17h10	Départ : 8h10 Retour : 17h00	Départ : 8h25 Retour : 16h40	Départ : 8h45 Retour : 16h25
1	Sem. 25 juin				
2	Sem. 2 juil.				
3	Sem. 9 juil.				
4	Sem. 16 juil.				
5	Sem. 23 juil.				
6	Sem. 30 juil.				
7	Sem. 6 août				
8	Sem. 13 août				

I

T

É

E

S

Circuit #3 Lieux de départ et d'arrivée	Duburger/Les Saules Parc Masson 2650 d'Alembert	Duburger/Les Saules Métro Ferland 1625, Marais	Lebourgneuf Parc des brumes Coin Braisier et Belle arrivée	Neufchâtel IGA Extra 2295, Chauveau	Neufchâtel Métro Coin Robert- Bourassa-Bastien
Semaines de transport	Départ : 7h45 Retour : 17h25	Départ : 7h55 Retour : 17h15	Départ : 8h10 Retour : 17h00	Départ : 8h25 Retour : 16h45	Départ : 8h35 Retour : 16h35
1	Sem. 25 juin				
2	Sem. 2 juil.				
3	Sem. 9 juil.				
4	Sem. 16 juil.				
5	Sem. 23 juil.				
6	Sem. 30 juil.				
7	Sem. 6 août				
8	Sem. 13 août				

**Paiement**

Enfant #1: nombre de semaine _____ X 40 \$ =	
Enfant #2: nombre de semaine _____ X 30 \$ =	Total du paiement:

- Le service de transport est payable sur réservation et est non remboursable;
- Veuillez joindre votre paiement (chèque, argent comptant, débit ou crédit) à ce formulaire;
- Consulter le verso pour tous les détails concernant le service de transport;

**La responsabilité du service de transport du centre de plein air le Saisonnier débute au moment où le campeur monte dans l'autobus le matin et jusqu'à ce qu'il en redescende en fin de journée.**

# Service de Transport

## Centre de plein air Le Saisonnier

### Document explicatif

Le service de transport du centre de plein air le Saisonnier est sécuritaire et adapté autant aux besoins des plus petits que des plus grands. Utiliser le service de transport, c'est faciliter l'accessibilité à notre centre et pouvoir ainsi offrir à vos enfants l'aventure de leurs vacances d'été et à vous la tranquillité d'esprit.

Au coût de 40 \$ par semaine par enfant (30 \$ pour un 2<sup>e</sup> enfant de la même famille), nous vous offrons 3 trajets.

#### Fonctionnement

1. Vous avez inscrit votre enfant à un des nombreux programmes du Saisonnier et vous désirez utiliser le service de transport, vous devez compléter le *formulaire de transport* et vous y joignez votre paiement;
2. Tous les matins, votre enfant doit être présent à l'arrêt choisi à l'heure indiquée. À chaque point de chute, un panneau identifié au centre le Saisonnier fait office de lieu d'embarquement (à moins d'avis contraire) et de débarquement de l'autobus. Si votre enfant n'est pas au point d'arrêt choisi à l'heure prévue, il sera considéré absent;
3. Nous vous demandons d'être présents **5 minutes** avant l'embarquement et le débarquement de votre enfant. Les chauffeurs auront la liste des jeunes qui doivent embarquer à chaque arrêt, donc, nous vous prions de respecter vos arrêts et l'heure d'embarquement. Advenant les cas où un jeune n'apparaît pas sur la liste, le jeune sera accepté à bord du transport uniquement si les places le permettent;
4. À la suite du dernier arrêt de chacun des trajets, l'autobus se dirige vers le Saisonnier pour y déposer les enfants inscrits. Dès l'arrivée au centre, votre enfant sera dirigé vers son animateur;
5. En fin d'après-midi, c'est l'animateur de votre enfant qui le reconduit à son transporteur;
6. Si vous avez autorisé votre enfant à quitter seul l'autobus à son arrêt (en cochant «oui» dans la section du formulaire), le chauffeur dépose votre enfant à l'heure prévue et continue son circuit par la suite. Si vous n'avez pas autorisé votre enfant à quitter seul l'autobus à son arrêt (en cochant «non» dans la section du formulaire), le chauffeur laisse descendre l'enfant à l'heure prévue uniquement si vous êtes présents. En cas d'absence, le chauffeur patiente quelques minutes et essaie de communiquer avec vous. S'il n'arrive pas à vous joindre, il reprend sa route, votre enfant toujours à bord. Votre enfant est alors ramené au centre où il est inscrit et mis sous la responsabilité du service de garde. Vous devez alors récupérer votre enfant au service de garde du centre de plein air le Saisonnier jusqu'à 18h maximum;
7. Il est à noter que certains retards peuvent survenir au cours de la saison estivale (trafic, attente d'un enfant, travaux, etc.). Tout est mis en œuvre pour éviter ces situations.

#### CODE D'ÉTHIQUE ET RESPECT

- \* Une politique de respect et de conduite est présente dans nos autobus envers les chauffeurs et collègues. Le premier avertissement sera d'ordre verbal, l'enfant, le parent/tuteur et le coordonnateur des transports en seront avisés. Le second sera communiqué aux parents et/ou tuteur de l'enfant. À la réception du troisième avis, l'enfant ne pourra prendre le service de transport pendant les deux prochains jours ou toutes autres ententes avec le coordonnateur des transports.

**3 nouveaux arrêts en 2012 : Parc Masson, Métro Ferland (dans le secteur Duberger/les Saules) et Parc des Brumes (dans le secteur Mesnil/Lebourgneuf).**

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera un immense plaisir de vous renseigner.

*Merci à tous nos partenaires des différents points de chute pour leur précieuse collaboration!!*